



UNIL | Université de Lausanne
 Service des ressources humaines
 Château de Dorigny
 CH-1015 Lausanne

Formulaire de souscription à l'extension de la couverture d'accidents à l'étranger

A l'Université de Lausanne, tous les collaborateurs/trices travaillant plus de 8 heures hebdomadaires sont remboursés pour les accidents professionnels et non professionnels survenus à l'étranger jusqu'à concurrence du double du montant qui serait facturé pour le même traitement en Suisse.

Pour déplaçonner cette prestation, l'Université de Lausanne a souscrit auprès de la Bâloise un complément d'assurance accident pour les collaborateurs/trices voyageant à l'étranger à des fins professionnelles dont les caractéristiques principales sont :

- **Couverture** : tout accident dans le cadre d'un voyage professionnel hors de Suisse pour le compte de l'Université de Lausanne
- **Où** : dans tous les pays du monde
- **Prix** : prime annuelle de CHF 213.60 (prélevée directement sur le salaire du/ de la collaborateur/trice qui souhaite souscrire ce complément)
- **Durée** : l'année civile
- **Prélèvement sur le salaire** : au début de l'année concerné (janvier)
- **Sans limite** de frais de guérison
- **Quand** : entrée en vigueur pour le 1^{er} janvier (durée année civile)

Les collaborateurs/trices intéressés doivent remplir ce formulaire et le faire parvenir au Service RH **le 30 novembre au plus tard.**

Données du collaborateur/trice :

Nom : _____

Prénom : _____

Faculté/ Service : _____

Je souhaite souscrire ce complément de couverture LAA à l'étranger

Lieu et date _____ Signature _____

Direction
 Service des ressources humaines

